

VILLE DE LÉZIGNAN-CORBIÈRES
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 11 AVRIL 2024

OBJET : LISTE DES DÉLIBÉRATIONS			
Nombre de conseillers en exercice : 33	Nombre de conseillers présents : 24	Nombre de votants : 31	Date de la convocation : 29 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril à 18 heures, le Conseil municipal de Lézignan-Corbières s'est assemblé au Palais des fêtes, Avenue Maréchal Foch sous la présidence de M. le Maire, Gérard FORCADA.

Étaient présents :

M. Gérard FORCADA, Mme Christine BÉNET, M. William COMBES, Mme Dominique JOLIS-PAILHIEZ, M. Guy VIVÈS, Mme Bérengère LÉCÉA, M. Michel MASUYER, Mme Sylvie DANRÉ, M. Alain-Marc GARCIA, Mme Sabrina FITO, M. Dominique JOLIS, M. Bernard FUMET, M. Daniel LARRIGOLE, M. Jean-Paul PUJOL, M. Jean-Claude LAVAUD, M. Thierry CAUMEIL, M. Rémi PÉNAVAIRE, M. Thierry DENARD, Mme Françoise BAROUSSE, Mme Sophie COURRIÈRE-CALMON, Mme Valérie FERRET, Mme Mireille SANTINI, Mme Ginette BARRAU-FERRET, Mme Béatrice ARNAUD

Étaient absents :

Mme Sylvie FUMET, Mme Martine JAFFUS, Mme Sophie BIRKENER, M. Laurent ROUGÉ, M. Didier JULIAN, Mme Virginie JULIAN, M. Freddy NOLOT, M. Fabrice CASTELEYN, Mme Marie-Claude MARTINEZ

Avaients donné mandat :

Mme Christine BÉNET à M. William COMBES (à partir de 19h15), Mme Sylvie FUMET à M. Bernard FUMET, Mme Martine JAFFUS à M. Jean-Claude LAVAUD, M. Didier JULIAN à M. Guy VIVÈS, Mme Virginie JULIAN à Mme Sylvie DANRÉ, M. Freddy NOLOT à Mme Françoise BAROUSSE, M. Fabrice CASTELEYN à M. Gérard FORCADA, Mme Marie-Claude MARTINEZ à M. Thierry DENARD

QUORUM : 17

PRÉSIDENTS DE SÉANCE : Gérard FORCADA

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : William COMBES

-Conformément à l'article L. 2121-25 du CGCT, « Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune lorsqu'il existe »

-Selon l'article L. 2121-26 du CGCT, « Toute personne physique ou morale a le droit de demander communication des délibérations et des procès-verbaux du conseil municipal, des budgets et des comptes de la commune et des arrêtés municipaux »

FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS COMMUNALES

-Délibération n° 2024-048 : Liste des décisions du Maire prises dans le cadre de l'article L. 2122-22 du CGCT par délégation du Conseil municipal – **Le Conseil municipal prend acte sans observation**

GESTION DES SERVICES PUBLICS

-Délibération n° 2024-049 : Approbation du protocole d'accord transactionnel relatif à la fin de la gestion du camping par la SARL « La Pinède » – Annexe – **Approuvée à la majorité par 26 voix pour et 3 voix contre**

-Délibération n° 2024-050 : Choix du mode de gestion du camping municipal – Annexe – **Approuvée à la majorité par 24 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions**

FINANCES

-Délibération n° 2024-051 : État des indemnités des élus – Annexe – **Le Conseil municipal prend acte sans observation**

-Délibération n° 2024-052 : Budget principal et budgets annexes Eau potable et Assainissement 2024 et consolidation – Annexes
Budget Principal : **Approuvé à la majorité par 19 voix pour, 9 voix contre et 3 abstentions**
Budget annexe Eau potable : **Approuvé à la majorité par 19 voix pour et 12 abstentions**
Budget annexe Assainissement : **Approuvé à la majorité par 19 voix pour et 12 abstentions**

-Délibération n° 2024-053 : Taux d'imposition 2024 – Annexe – **Approuvée à l'unanimité**

-Délibération n° 2024-054 : Fixation du taux de la surtaxe Eau potable pour l'exercice 2024 – **Approuvée à la majorité par 22 voix pour et 9 abstentions**

-Délibération n° 2024-055 : Fixation du taux de la surtaxe Assainissement pour l'exercice 2024 – **Approuvée à la majorité par 22 voix pour et 9 abstentions**

-Délibération n° 2024-056 : Financement de projets retenus dans le cadre de l'appel à projets 2024 – **Approuvée à l'unanimité**

CITOYENNETÉ ET POPULATION

-Délibération n° 2024-057 : Participation financière pour la délivrance d'un second livret de famille – **Approuvée à la majorité par 30 voix pour et 1 abstention**

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

-Délibération n° 2024-058 : Convention annuelle de service 2024 entre la commune et l'ASA du Plô et de la Jourre – Annexe – **Approuvée à l'unanimité**